

fēda

fédération
drogues
addictions
BXL



fēda bxl asbl

Rapport d'activités 2024

féda bxl asbl

Site web : fedabxl.be

Téléphone : + 32 2 514 12 60

Courriel : contact@fedabxl.be

Siège social : Rue Washington 40, 1050 Bruxelles

RPM Bruxelles

Numéro d'entreprise : 433.424.011

Numéro d'ONSS : 222-1202094-80

IBAN : BE11-0682-1211-2048

BIC : GKCCBEBB

La féda bxl asbl est agréée et soutenue par la COCOF



Table des matières

Fonctionnement interne :	5
L'Assemblée Générale.....	5
Le Conseil d'Administration.....	5
Les Référents thématiques.....	5
Le Bureau.....	5
L'Équipe.....	5
Les Membres.....	5
La Démarche d'Évaluation Qualitative.....	7
Activités :	9
Bruxelles.....	9
Processus de repositionnement identitaire.....	9
Plan (més)usages de drogues et conduites addictives.....	9
Suivi des nouvelles législations.....	11
Journée « Drugs in Brussels 2024 ».....	11
Apéroréseaux.....	12
Midis de la féda bxl - Live sessions.....	13
Catalogue des formations.....	13
Groupes de travail.....	13
GT Communication externe.....	14
GT Genres & Assuétudes.....	14
GT Opioïdes & Naloxone.....	15
GT Saturation des services.....	16
Positionnements.....	16
Publication:.....	16
Santé, Justice & Prisons : recommandations de la féda bxl.....	16
Points d'attention pour la future déclaration de politique régionale.....	17
Diffusion :.....	17
Décriminalisation des usagers de drogues.....	17
Mémoire politique du secteur spécialisé drogues et addictions.....	18
Exil et migration : Recommandations de la féda bxl.....	18
Proposition d'un modèle belge priorisant la santé dans la prise en charge des infractions liées aux drogues.....	20
Femmes*, genre et assuétudes : Synthèse des constats de terrain et recommandations de la féda bxl.....	20
Pour une réglementation du cannabis en Belgique.....	21
Comparatif des programmes politiques.....	21
Communication sectorielle.....	21
Notre site web.....	21
Newsletter mensuelle.....	22
Réseaux sociaux.....	23
Autres réseaux sociaux.....	24
Revue de presse / revue de web.....	25
Belgique.....	26
Campagnes.....	26

Campagne « Support Don't Punish ».....	26
Unhappy Birthday.....	26
Campagne et plateforme associative #STOP1921.....	27
Comités d'accompagnement.....	27
Projet BENZO CARE :.....	27
Projet SUMHIT.....	28
Projet OMER-BE.....	28
Projet REv-DRoom.....	29
Revue « Drogues Santé Prévention ».....	30
XTC-Expo de Gand.....	30
Rédaction d'articles, cartes blanches, etc.....	31
International.....	33
Revue Addiction(s).....	33
Conférence Happy Hours.....	33
Conférence Dealing with Drugs – cities and the quest for regulation.....	34
Congrès de la Fédération Addiction.....	34
Réseau des directions générales des fédérations francophones.....	35
Sommet international des fédérations francophones.....	35
Manifeste de Lausanne.....	36
Échange Bruxelles-Tunisie.....	36
Projet Learn Addiction.....	37
Programme « Mes Choix ».....	38
Colloque TDO7.....	39
Relations intersectorielles et interassociatives :.....	40
Bruxelles.....	40
Associatif.....	40
Belgique.....	41
IDA asbl.....	41
International.....	42
Partenariat francophone.....	42
Relations avec les autorités administratives, politiques et intermédiaires.....	43
Bruxelles.....	43
Cocof.....	43
Belgique.....	43
Cellule drogues - SPF Santé.....	43
Sénat.....	45
International.....	46
Commission on Narcotic Drugs.....	46
Civil Society Forum on Drugs in the EU.....	47

Fonctionnement interne :

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale (A.G.) s'est réunie le 13 mai 2024 pour l'approbation des comptes, du rapport d'activités 2023 et du budget 2024, l'élection de certain·e·s administrateur·trice·s, la présentation des projets pour 2024 et l'adhésion de Médecins du Monde Belgique comme membre adhérent.

Le Conseil d'Administration

La féda bxl se compose actuellement d'un Conseil d'Administration (C.A.) de 20 personnes qui s'est réuni huit fois en 2024, afin de prendre des décisions sur les missions à moyen et long terme, les priorités de travail, les actualités du secteur et de la fédération.

Les Référents thématiques

Les référents thématiques sont des administrateur·trice·s représentant divers champs d'intervention : bas seuil, prévention, justice-prisons, réduction des risques, soins et réinsertion. Ces référent.e.s se réunissent en fonction des besoins ou sont sollicités par mail pour des décisions urgentes ou spécifiquement liées à leur thématique de référence.

Le Bureau

Le Bureau se compose de quatre personnes dont la présidente et le trésorier en appui à la gestion journalière et pour des prises de décisions rapides.

L'Équipe

En 2024, l'équipe de la féda bxl se composait de quatre personnes :

- Stéphane Leclercq, directeur 4/5ème ETP (6 mois) et 1ETP (6mois);
- Sandrine Janssens, secrétaire 1 ETP ;
- Alexis Jurdant, chargé de communication 4/5ème ETP ;
- Pierre Dumas, chargé de communication 1/2 ETP, à partir du 1^{er} mars 2024.

Les Membres

En 2024, la féda bxl comptait désormais [30 membres](#) (25 effectifs et 5 adhérents) :

- Addictions
- CAP-ITI

- CATS-Le Solbosch
- Centre médical Enaden
- Centre médical Projet Lama
- DUNE
- Eurotox
- Ex-Aequo
- FARES
- I-Care
- Infor-Drogues
- Interstices – CHU Saint-Pierre
- La Trace
- L'Ambulatoire-Forest
- Le Pélican
- L'Équipe (Babel & La Pièce)
- Liaison Antiprohibitionniste
- L'Orée
- La MASS de Bruxelles
- Médecins du Monde Belgique
- Modus Vivendi
- Point d'appui aux écoles en matière de prévention des assuétudes (PAA)
- Prospective Jeunesse
- Psychedelic Society Belgium
- Réseau d'Aide aux Toxicomanes (RAT)
- Réseau Hépatite C Bruxelles
- Syner'Santé
- Transit
- Unité Assuétudes du Centre Chapelle-aux-Champs
- Univers Santé

La Démarche d'Évaluation Qualitative

Rappel du (des) thème (s) du projet :

La Démarche d'Évaluation Qualitative (DEQ) du triennat 2023-2025 de la féda bxl porte sur la **communication et le développement d'outils de communication** spécifiques et ciblés.

Pour notre fédération une période électorale et post-électorale est toujours particulière. C'est un moment important pour sensibiliser les femmes et les hommes politiques, ainsi que les partis politiques sur les problématiques que nos membres et leurs bénéficiaires rencontrent au quotidien sur le terrain (saturation, manque de moyens, violence, ...), mais aussi le vécu d'autres consommateurs et personnes ayant une addiction ou la société plus largement (alcool, médicament, tabac, jeux de hasard et d'argent...).

Par conséquent, c'est une période propice pour développer des outils de communication spécifiques et ciblés. Les élections sont des opportunités de changements.

Coordonnées de la personne de contact au sein du service pour le projet DEQ :

Alexis Jurdant, Chargé de communication

Courriel : a.jurdant@fedabxl.be

Téléphone : + 32 2 514 12 60

Présentation des objectifs déclarés :

L'objectif de cette démarche est de sensibiliser aux enjeux des politiques drogues les mandataires politiques actuels et futurs, en vue des élections à venir, si possible en mettant à l'agenda et dans les programmes politiques, des mesures que nous appelons en matière de réforme des politiques drogues. Cela passera par des objectifs intermédiaires comme :

- A) La réalisation d'un « Plan drogues » intitulé « *Plan (més)usage de drogues et addictions 2024-2028* » ;
- B) La publication de notre memorandum (2023) et de « positionnements » ;
- C) La publication de communications ;
- D) La prise de contacts directs, d'envoi d'information, etc.

Activités témoignant d'une dynamique collective dans la mise en œuvre de la DEQ au sein du service (groupes de travail, réunions d'équipe...) :

Une étape préalable aux objectifs déclarés dans cette DEQ a été de concrétiser le changement de nom de notre fédération pour être en cohérence avec notre message et améliorer la perception de notre champ d'action. En effet, celui-ci n'est pas limité aux "toxicomanies" (terme qu'on retrouvait dans notre ancien nom "fédito"), mais bien aux drogues et à toutes les formes d'addictions. Notre nouveau nom, féda bxl, reflète cela (cfr. explications détaillées dans ce rapport d'activités).

Au cours de l'année écoulée, nous avons eu l'occasion de rédiger et de soumettre [notre memorandum politique](#) et de le présenter à plusieurs groupes politiques.

Notre "[plan drogues](#)" a été revu et mis à jour, avec le concours des services membres de notre fédération. Il a été publié en octobre 2024 et est intitulé « *Plan (més)usage de drogues et addictions 2024-2028* ».

Ces derniers mois, nous avons également publié et diffusé plusieurs positionnements, dont plusieurs élaborés au sein de groupes de travail de notre fédération :

- [Santé, Justice et prisons : recommandations de la féda bxl](#)
- [Femmes*, genre et assuétudes : Constats et recommandations de la féda bxl](#)
- [Exil & Migrations : recommandations de la féda bxl](#)
- [Proposition d'un modèle belge priorisant la santé dans la prise en charge des infractions liées aux drogues](#)

Le dernier document cité (« *Proposition d'un modèle belge...* ») a été présenté au ministre fédéral de la santé à l'occasion de la journée Support Don't Punish 2023, le 26 juin 2023 et soumis aux ministres de la santé des entités fédérées.

Nous avons également mis à jour notre positionnement sur le cannabis :

- [Pour une réglementation du cannabis en Belgique](#)

La fédération s'est également impliquée dans des réunions de concertation avec ses homologues wallons et flamands, via la plate-forme iDA, afin d'élaborer, notamment, cette carte-blanche :

- [Des amendes pour les usagers de drogues, l'éternel retour d'une fausse bonne idée](#)

La fédération s'implique également dans d'autres groupes de travail avec d'autres fédérations du secteur social-santé bruxellois avec lesquels les enjeux sont partagés.

Constats concernant les effets produits (ou non) par le projet DEQ sur les activités et / ou gestion du service :

Notre fédération est en contact régulier avec des administrations, cabinets ou journalistes pour présenter ses analyses sur les questions liées aux drogues.

Les échanges que nous avons, témoignent d'une relativement bonne réception de nos recommandations. De nombreux points ont pu être repris dans les programmes politiques de plusieurs partis francophones.

Actions entreprises par le service en termes d'information, de sensibilisation, de formation continue ou d'accompagnement des travailleurs du service en lien direct avec le projet DEQ.

La plupart des positionnements cités ci-dessus ont été élaborés avec le concours des membres de la fédération au sein de GT. C'est une manière, pour nous, de nous assurer que les revendications que nous portons reflètent bien les constats, préoccupations et besoins rencontrés sur le terrain, mais également de permettre aux travailleuses et travailleurs du secteur de s'impliquer et de s'approprier ce travail de plaidoyer que nous portons et relayons depuis la fédération.

Activités :

Bruxelles

Processus de repositionnement identitaire

En 2022, la FEDITO BXL a mis en place un processus de repositionnement de son identité, afin d'actualiser sa charte et ses missions, ainsi qu'en se questionnant sur son nom et l'impact de celui-ci sur ses services membres et son public.

Ce processus a continué en 2023 en changeant le nom de la FEDITO BXL par la **féda bxl**, *Fédération bruxelloise des institutions spécialisées en matière de Drogues et Addictions*, et en modifiant et avalisant ses statuts, sa charte et ses missions lors de l'Assemblée générale.

En 2024, le processus s'est poursuivi avec la diffusion des [positionnements](#), actualisés, produits les dernières années :

- Santé, Justice et Prisons : recommandations de la féda bxl ;
- Proposition d'un modèle belge priorisant la santé dans la prise en charge des infractions liées aux drogues ;
- Femmes*, genre et assuétudes : Constats et recommandations de la féda bxl ;
- Exil & Migrations : recommandations de la féda bxl ;
- Décriminaliser les usagers de drogues en Belgique : une mesure simple, nécessaire et peu coûteuse ;
- Réduction des risques, tabac et vapotage : Pour une politique innovante en matière de lutte contre les méfaits du tabac ;
- Pour une réglementation du cannabis en Belgique.

Ce processus a bénéficié d'une subvention facultative de la Cocof, un rapport d'activité spécifique a été rédigé.

Plan (més)usages de drogues et conduites addictives

Pour rappel, l'EUDA (European Drugs Agency) invite les États membres de l'UE à développer des politiques drogues implémentées via des plans d'action. La Belgique dispose d'une politique drogues, mais pas de « plan drogues social-santé ». Qui plus est, la régionalisation

a donné, partiellement, à Bruxelles un rôle particulier dans la définition de sa politique drogues et addictions.

Un premier Plan Drogues bruxellois avait été proposé par notre fédération pour la période 2016-2019 afin de concrétiser cette politique et il avait également contribué à inspirer certaines propositions du Plan Santé Bruxellois et du Plan global de Sécurité et de Prévention.

Suite aux divers retours favorables, un deuxième Plan « (més)usages de drogues et conduites addictives » avait été publié en juin 2021 pour la période 2021-2023, avec une centaine de mesures. Ce document a offert, entre autres, un apport du secteur « drogues » au processus de développement du Plan Social Santé Intégré (PSSI).

Un nouveau Plan [« \(Més\)usages de drogues et conduites addictives – Plan du secteur spécialisé bruxellois 2024-2028 »](#) a été publié en octobre 2024, afin d'être proposé au nouveau gouvernement pour la législature 2024-2028. Ce Plan propose une centaine de mesures en vue d'améliorer la santé des citoyen·ne·s, la prise en charge des bénéficiaires des services spécialisés ou des secteurs connexes, ainsi que les politiques en matière d'usages et mésusages de substances psychoactives (alcool, tabac et autres drogues) et des conduites addictives (avec ou sans produits) pour l'ensemble de la société.

Ce Plan s'articule autour de sept volets thématiques :

- la prévention ;
- la réduction des risques ;
- les soins et l'accompagnement psycho-médico-social ;
- l'insertion ;
- la recherche et le développement de dispositifs novateurs ;
- le cadre législatif et politique ;
- l'appui aux professionnel·le·s par la formation ainsi que le renforcement de la concertation aux niveaux local, fédéral et international.

Ce document constitue un outil pour orienter le travail de terrain, notamment en renforçant les synergies des secteurs social-santé, et il constitue un rappel supplémentaire de l'attente de nécessaires réformes législatives, notamment de la « loi drogues » de 1921 pour enfin permettre l'accès à certains traitements médicaux et la mise en place de dispositifs sociosanitaires innovants, de lutter contre la stigmatisation des personnes usagères de substances psychoactives et favoriser leur accès aux soins, bref mieux équilibrer les différents « piliers » de la politique « drogues » menée en Belgique et a fortiori en Région Bruxelloise. Ce Plan est régulièrement actualisé.

Ce Plan a bénéficié d'une subvention facultative de la Cocof, un rapport d'activité spécifique a été rédigé.

Suivi des nouvelles législations

La féda bxl a suivi les nouvelles législations qui se sont développées ces dernières années :

- Le Plan Social Santé Intégré (PSSI) et la mise en place des bassins ;
- La réforme du Décret ambulatoire ;
- Le rapport harmonisé du secteur ambulatoire ;
- Les travaux de la Cellule Générale de Politique Drogues (CGPD) ;
- La mise en place du Commissariat National Drogues ;
- L'élargissement des sanctions dont les transactions pénales immédiates ;
- Les Chambres spécialisées en matière de toxicomanie (CTT).

Journée « Drugs in Brussels 2024 »

La féda bxl a organisé une nouvelle édition de sa journée d'étude « [Drugs in Brussels](#) » le 19 février 2024, dans les salles de la Maison des Associations Internationales, afin d'aborder les propositions du [Memorandum politique 2023 du secteur spécialisé drogues et addictions bruxellois](#) et d'ouvrir des perspectives en vue d'amener les politiques drogues vers plus de cohérence, de collaboration et de reconnaissance de tou-te-s les acteurs·trice·s concerné·e·s, dans une optique de santé publique, de cohésion et de justice sociale.

La journée a commencé par un rappel des enjeux du secteur drogues et addictions via le Memorandum de la fédération, suivi par différentes présentations sur :

- [le travail et le fonctionnement de la Cellule Générale de Politique Drogues](#) - Pablo Nicaise, Coordinateur adjoint de la CGPD ;
- [le nouveau Commissariat National Drogues](#) - Ine Van Wymersch, Commissaire national aux drogues ;
- [l'évolution du phénomène des drogues et addictions à Bruxelles](#) - Michael Hogge, chercheur à l'Observatoire socio-épidémiologique alcool-drogues en Wallonie et à Bruxelles (Eurotox) ;
- [le changement de paradigme et plaidoyer « Agir en prévention »](#) - Martin de Duve, Directeur de Univers Santé ;
- [une analyse critique du modèle islandais de la prévention des assuétudes dans une perspective de transférabilité au contexte belge](#) - Emmet Major, Western Region Drug and Alcohol Task Force – Ireland ;
- [quelques évolutions législatives en Europe et deux positionnements de la féda bxl : Décriminaliser les usagers de drogues en Belgique : une mesure simple, nécessaire et peu coûteuse](#) et [Proposition d'un modèle belge priorisant la santé dans la prise en charge des infractions liées aux drogues](#) - Stéphane Leclercq, Directeur de la féda bxl ;
- le fonctionnement des commissions de dissuasion au Portugal - Nuno Capaz, Sociologue et membre de la Commission de dissuasion de Lisbonne/Ministère de la Santé du Portugal ;

- [l'exemple d'un processus de mise en place d'évolution législative en matière de cannabis au Luxembourg](#) - Bob Lessel, Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale – Grand-Duché du Luxembourg ;
- la présentation des [recommandations du Groupe de Travail Santé-Justice](#) de la féda bxl - Kris Meurant, référent thématique « Justice » féda et Directeur Pôle Psycho-social à Transit asbl ;
- la mise en place des Chambres de traitement de la toxicomanie - Pierre Wilderiane, Conseiller en matière de justice restaurative auprès du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt ;
- l'étude [« Réprimer et Soigner : pratiques et enjeux d'une articulation complexe »](#) - Virginie Gautron, Maître de conférence, Université de Nantes.

La journée s'est terminée par un débat politique intitulé [« Drogue à Bruxelles : quelles réponses politiques ? »](#) avec des représentant-e-s des différents groupes politiques francophones, capté et animé par BX1.

À cette occasion, Stéphane Leclercq a été interviewé par différents médias, dont Vivacité, Bruzz, RTL, RTBF et BX1.

Cette journée a accueilli environ 200 personnes du secteur spécialisé drogues et addictions et des secteurs connexes, des étudiant-e-s et des représentant-e-s politiques, entre autres.

Cette journée a bénéficié d'une subvention facultative de la Cocof, un rapport d'activité spécifique a été rédigé.

Apéroréseaux

Pour rappel, les apéroréseaux du secteur spécialisé drogues et addictions permettent de découvrir, dans un cadre convivial et informel, la diversité et les spécificités des services et projets du secteur. Cette année, les services suivants ont été visités :

- Jeudi 28 mars : La Trace ;
- Jeudi 25 avril : La Maison d'Accueil Socio-Sanitaire (MASS) de Bruxelles ;
- Jeudi 16 mai : DUNE ;
- Jeudi 20 juin : La Psychedelic Society Belgium (PSBE) ;
- Jeudi 19 septembre : Transit en tant qu'Opérateur Régional Bruxelles Assuétudes (ORBA) ;
- Jeudi 10 octobre : L'Orée ;
- Jeudi 21 novembre : Infor Drogues & Addictions.

Midis de la féda bxl – Live sessions

La féda bxl a décidé de continuer à proposer des live sessions dans un format court d'environ une demi-heure, sur les temps de midi, en visioconférence. Ces midis de la féda bxl sont l'occasion de présenter des projets, des initiatives, des points d'informations, à destination des travailleur·euse·s du secteur, des associations ou de toutes personnes intéressées par les thématiques présentées.

- Mardi 9 avril : [L'accompagnement des personnes présentant un trouble lié à l'usage de substances illicites en médecine générale](#) :

La Dre Lou Richelle a présenté « l'Accompagnement des personnes présentant un trouble lié à l'usage de substances illicites en médecine générale – État des lieux et pistes d'amélioration », qui fut l'objet de sa thèse de doctorat, récemment défendue à l'ULB en Faculté de Médecine.

- Lundi 25 novembre : [Présentation du projet d'équipe mobile AddUp](#) :

Aude Dion, chargée de projet AddUp, a présenté le projet AddUp, qui vise à mettre en place une équipe mobile d'accompagnement et de liaison ayant pour mission d'améliorer l'accès aux soins des personnes présentant des troubles associés : troubles psychiatriques et troubles de l'usage de drogues illicites.

Catalogue des formations

La féda bxl a édité le [Catalogue des formations 2024-2025 du secteur drogues & addictions bruxellois](#). De la formation introductive tout public aux formations sur mesure pour travailleur·euse·s averti·e·s, le secteur spécialisé bruxellois propose une large offre de formations diversifiées. Ce catalogue est également un outil permettant de mieux se rendre compte de cette richesse et de rendre plus accessibles les connaissances en matière de produits ou de pratiques entourant l'usage de drogues.

Groupes de travail

La féda bxl met en place des groupes de travail thématiques intra-sectoriels, mais potentiellement ouverts à des travailleur·euse·s d'autres secteurs en fonction des besoins, dont le but et la durée varient, et ce, afin de partager des pratiques et des informations entre institutions actives et/ou travailler à la concrétisation des actions du « Plan (Més)usages de drogues et conduites addictives » et/ou d'échanger pour construire des réponses aux problématiques émergentes.

En 2024, les GT suivants ont été actifs :

GT Communication externe

Un GT Communication externe a été mis en place dans le cadre de la Démarche d'Évaluation Qualitative 2020-2022 et a continué pour la période 2023-2025 (voir plus haut).

Ce GT a pour but d'améliorer l'articulation des outils/canaux/moyens de communication existants et de renforcer l'impact de la communication sectorielle externe en général.

Le GT s'est rassemblé plusieurs fois en 2024 afin de partager les outils mis à jour entre les associations (listing des personnes de contact, listing des journalistes et médias...), d'échanger sur la communication externe institutionnelle et sectorielle 2024, et de réfléchir et partager les ressources sur le vocabulaire approprié entourant l'usage de drogues et les stratégies de communication, et ce, en vue de la publication d'un document le « langage et les valeurs » à destination des communicants et des nouveaux travailleurs, en 2025.

GT Genres & Assuétudes

Le GT Genres & Assuétudes (anciennement : GT Femmes*, Genre & Assuétudes) s'est réuni mensuellement en 2024 en alternance avec un sous-groupe sur l'accompagnement des violences sexuelles.

Pour rappel, ce GT est né suite à un webinaire d'échange de pratiques [« Femmes et Précarités »](#) organisé en novembre 2020. Vu la complexité des situations cliniques, du cumul de problématiques (consommation de substances psychoactives combinée à des situations de violences conjugales et/ou sexuelles, de migration ou encore de travail du sexe) et l'importance des enjeux, le GT Femmes*, genres & assuétudes a été mis en place afin d'améliorer l'accueil, l'accompagnement et l'orientation des femmes et des minorités de genres (ex-)usager·ère-s de produits psychoactifs.

Ce GT se réunit régulièrement depuis 2021 et a permis la publication de la brochure [« Femmes*, genre et assuétudes : Synthèse des constats de terrain et recommandations de la féda bxl »](#) en mai 2023.

La synthèse des recommandations est la suivante :

1. Stimuler la capacité d'agir des femmes* (ex-)usagères de drogues et créer des conditions permettant d'obtenir le soutien de l'entourage.
2. Sortir les femmes* (ex-)usagères de drogues de l'invisibilité et intégrer une perspective de genre dans la production de la connaissance sur le thème des assuétudes.
3. Développer et/ou adapter les campagnes de prévention en matière de drogues en intégrant les problématiques spécifiques rencontrées par les femmes* (ex-)usagères de drogues.
4. Améliorer l'accès aux services (non-)spécialisés en assuétudes en tenant compte des freins organisationnels et des obstacles majeurs liés aux multiples formes de stigmatisation.

5. Intégrer la dimension de genre dans l'ensemble des dispositifs, dans notre approche et en favorisant l'implication de nos bénéficiaires.
6. Soutenir le développement d'une approche sensible au genre auprès des professionnel·le·s de terrain.
7. Développer le travail en réseau afin d'améliorer l'accompagnement et l'orientation des femmes* (ex-)usagères de drogues ainsi que la continuité des suivis.
8. Travailler sur une réflexion institutionnelle autour du genre en ouvrant le débat avec les pouvoirs publics.

En 2024, le GT a réalisé une [affiche](#) et un [flyer](#) regroupant les horaires des permanences dédiées aux femmes au sein du réseau bruxellois.

Le sous-groupe sur l'accompagnement des violences sexuelles s'est réuni afin de créer un outil /protocole pour mieux accompagner les personnes qui ont vécu des violences sexuelles, mais aussi outiller les professionnel·le·s du secteur. Pour ce faire, ce sous-groupe réalise des focus groups / entretiens individuels avec des usagères et est en train de créer un questionnaire à destination des professionnel·le·s sur leurs vécus, leurs intérêts et leurs besoins pour accompagner au mieux les personnes et les situations de violences sexuelles.

GT Opioides & Naloxone

Ce GT a pour objectifs de :

- prendre la juste mesure de la consommation d'opioïdes ;
- se pencher sur les modalités d'importation du spray nasal pour les patient·e·s ainsi que pour les centres ;
- soutenir une démarche de lobbying afin qu'un programme « take-home » naloxone se mette en place en Belgique ;
- soutenir toute amélioration du monitoring des overdoses et des produits, encore déficitaire en Belgique ;
- définir un ou des module(s) de formations pour les usager·ère·s, leurs proches et les professionnel·le·s.

Stéphane Leclercq a participé à l'avis du [Conseil Supérieur de la Santé](#) qui a été publié en octobre 2022, aux auditions de la Commission transversale au Sénat. Le Ministre fédéral de la Santé publique a chargé l'INAMI de suivre ce dossier auprès des compagnies pharmaceutiques.

Début 2023, le Sénat a adopté en séance plénière, une [résolution](#) pour faciliter, entre autres, l'accès à la naloxone.

Le [Parlement bruxellois](#) a également voté un [Décret](#) permettant à certaines associations actives dans la réduction des risques de pouvoir acheter, stocker et distribuer – en toute légalité – les médicaments utiles à leurs missions : eau stérile injectable, acide ascorbique ou encore naloxone en spray.

Ce GT s'est réuni plusieurs fois en 2024 afin d'évaluer les avancées de ce dossier :

- Le futur Arrêté 2024/109 du Collège de la Cocof portant sur la liste des dispositifs médicaux et médicaments nécessaires à la mise en œuvre de la mission de réduction des risques ou de salle de consommation à moindre risque par les services actifs en matière de drogues et addictions agréés par la Cocof, où la naloxone devrait se trouver.
- L'Arrêté royal fixant la liste des activités qui ont trait à la vie quotidienne et les conditions auxquelles ces activités doivent répondre pour être considérées comme telles ; ce qui au final, ne permet certainement pas, à d'autres personnes que des médecins d'utiliser la naloxone.
- Une proposition de question parlementaire sera suggérée début 2025 afin de savoir quel est l'état d'avancement du dossier au niveau de l'INAMI, en lien avec la demande de mise sur le marché, en Belgique, du Ventizolve.

GT Saturation des services

Ce GT a été mis en place à la demande des services afin d'explorer les causes et conséquences de la saturation des services spécialisés en assuétudes, et d'en estimer l'ampleur. En effet, depuis la crise Covid, les services ne désemplissent pas et ont donc de plus en plus de mal à recevoir les personnes en demande de soins.

En collaboration avec Eurotox, un questionnaire en ligne visant à évaluer le degré de saturation perçu au cours du premier semestre 2024, a été établi et envoyé à toutes les responsables des services qui proposent une aide ou un accompagnement ambulatoire ou résidentiel intra-muros. Les résultats de ce questionnaire ont été analysés et devraient faire partie des thématiques qui seront mises en discussion lors de la conférence Drugs in Brussels 2025 « Prendre soin à l'heure de la performance ».

Positionnements

Publication:

Santé, Justice & Prisons : recommandations de la féda bxl

Le GT « Santé & Justice » (voir supra) a proposé une série de recommandations afin d'améliorer, entre autres, le parcours des justiciables, autour de la question de la privation de liberté et de l'incarcération. Ces recommandations ont été publiées sous le titre « [Santé, Justice & prisons : recommandations de la féda bxl](#) ».

Points d'attention pour la future déclaration de politique régionale

La féda bxl, *fédération bruxelloise des institutions spécialisées en matière de drogues et addictions (anciennement FEDITO BXL)*, rassemble 30 institutions actives à Bruxelles.

En septembre, notre fédération publiera la troisième version du plan (Més)usages de drogues et conduites addictives 2024-2028, proposant une centaine de mesures, actualisées pour la prochaine législature, en vue d'améliorer la santé des citoyens, la prise en charge des bénéficiaires des services spécialisés ou de secteurs connexes, ainsi que les politiques en matière de drogues pour l'ensemble de la société.

Étant donné l'impact de la consommation de substances psychotropes au sein de toutes les classes sociales et sur l'ensemble du territoire, notre secteur souhaite qu'une attention particulière soit portée à ce phénomène, dès la déclaration de politique régionale (DPR), afin de :

- renforcer le financement structurel du secteur spécialisé en matière de drogues et addictions dont les services sont saturés et peinent à assurer la continuité des soins, à court et à long terme. La prévention, la réduction des risques, les soins, l'accompagnement et la compréhension socio-épidémiologique doivent bénéficier de moyens à la hauteur des besoins et des bénéfices qui peuvent en découler pour l'ensemble de la société ;

- soutenir les adaptations et les innovations des services spécialisés, en fonction des évolutions des pratiques de consommations et des publics; tenant compte tant des usages qui exposent les vulnérabilités socio-sanitaires et de logement dans l'espace public que de ceux qui, invisibles, restent confinés silencieusement ;

- mettre en place un espace de concertation et de pilotage, doté d'un comité scientifique, afin qu'un dialogue constructif en matière de politique drogues, entre les secteurs de la santé et de la sécurité puisse devenir une réalité structurelle et pérenne en région Bruxelles-Capitale ;

- prendre en compte les priorités intersectorielles définies par la fédération des associations sociales et de santé (FASS) afin de garantir des conditions de travail décentes et une prise en charge digne et émancipatrice des personnes en difficulté.

Le phénomène des drogues et des addictions prend une telle importance dans les différentes sphères de la vie en société qu'une réponse politique à la hauteur des enjeux devra également passer par une concertation, avec le niveau fédéral, sur toutes les dimensions concernées.

Diffusion :

Décriminalisation des usagers de drogues

La féda bxl a publié une brochure mise à jour qui fait le point sur la décriminalisation de l'usage de drogues : pourquoi, comment, dans quels buts : « [Décriminaliser les usagers de drogues en Belgique : une mesure simple, nécessaire et peu coûteuse.](#) »

Mémorandum politique du secteur spécialisé drogues et addictions

La féda bxl a publié son [mémorandum politique 2023](#), qui s'adresse avant tout aux groupes politiques et à leurs centres d'étude, aux administrations et aux mandataires publics des différents niveaux de pouvoirs : local, régional, communautaire et fédéral. Tous ces niveaux sont plus ou moins concernés par ces problématiques. La féda bxl et ses membres attirent l'attention sur 7 points prioritaires en vue d'améliorer la prise en charge des addictions et de réduire les conséquences négatives des drogues pour la société :

1. Renforcer le financement structurel du secteur spécialisé drogues et addictions afin qu'il puisse répondre aux besoins croissants de la société ;
2. Faire de la prévention l'un des piliers centraux des politiques drogues ;
3. Décriminaliser les usager-e-s de drogues et faciliter l'accès à la santé ;
4. Réglementer le marché du cannabis en Belgique ;
5. Consulter le secteur psycho-médico-social dans le processus de mise en place des Chambres de traitement de la toxicomanie (CTT) ;
6. Garantir la prévention, la réduction des risques et la continuité des soins, en prison et à chaque étape du parcours des justiciables ;
7. Inclure systématiquement les fédérations spécialisées dans l'élaboration et l'évaluation des politiques drogues.

La journée « Drugs in Brussels 2024 » s'est tenue le 19 février 2024, dans les salles de la Maison des Associations Internationales, et a repris les propositions du memorandum de la fédération qui se devaient d'être abordées afin d'ouvrir des perspectives en vue d'amener les politiques drogues vers plus de cohérence, de collaboration et de reconnaissance de tou-te-s les acteur-trice-s concerné-e-s, dans une optique de santé publique, de cohésion et de justice sociale. Cette journée s'est clôturée par un débat politique avec des représentant-e-s des différents groupes politiques francophones, capté et animé par BX1.

Exil et migration : Recommandations de la féda bxl

Le GT de la féda bxl a formulé plusieurs [recommandations](#) :

- Pour les pouvoirs publics et les politiques :
 - 1) Simplifier et uniformiser les procédures et l'étendue de l'aide médicale urgente à Bruxelles. Soutenir le plaidoyer AMU et les propositions de simplification portées par Médecins du Monde, les associations social-santé et la Fédération des CPAS.
 - 2) Pérenniser les équipes existantes d'accompagnement mobile spécialisé avec la prise en charge du public usager de drogues en situation d'exil (Artha (en rue) et Humani (au sein du cellulaire de la prison de St-Gilles)).

- 3) Renforcer financièrement la « fonction 05 » et soutenir durablement les moyens des services prenant en charge les personnes avec des problèmes d'addiction en situation d'exil (accompagnement global, soins, traduction, médiateurs culturels...).
 - 4) Renforcer la capacité des pharmacies bruxelloises à prendre en charge un public avec des problèmes d'assuétudes en situation d'exil et à être plus inclusives. Avoir des pharmacies qui acceptent systématiquement les Amu, les réquisitoires, les observations de délivrances de médicaments faites par les médecins. Labéliser et soutenir un réseau de pharmacies inclusives. Réfléchir au principe d'une pharmacie ou d'un réseau de pharmacies humanitaires/solidaires dans les bassins du PSSI (ex. : un dispensaire par bassin de soins).
- Pour les opérateurs :
 - 1) Travailler à construire un réseau « migrant friendly » au sein du secteur bas seuil et des secteurs connexes en développant des synergies et en renforçant les compétences et les capacités de prise en charge du public dans les circuits de soins (ex. : utilisation d'un système de pictogramme uniformisé pour l'ensemble des structures accueillantes).
 - 2) Développer des outils de coordination collaboration et d'orientation des demandes d'aides entre les acteurs de l'accueil et les services spécialisés.
 - 3) Financer le développement et adapter les supports de réduction des risques existants ou à construire, dans les langues des usagers (arabe, russe, polonais, ...). Bon plan, brochures de prévention et de promotion de la santé. Prévoir les subsides en conséquence. Financer des opérations « boule de neige » avec ce public en rue, en prison, en institution.
 - Pour les centres d'accueil et les centres fermés :
 - 1) Développer des stratégies de réduction des risques dans les centres d'accueil et former les acteurs à la prise en charge des usagers de drogues en situation de migration. Assurer un hébergement suffisant pour les personnes en situation de précarité de séjour. Développer des partenariats entre Fedasil et les centres.
 - 2) En prison et en centre fermé : mettre en place des stratégies de réduction des risques en prison, poursuivre les stratégies de prévention, former le personnel médical et non médical de la prison. Rendre effectif l'accès à du matériel de réduction des risques ainsi que la Naloxone, ainsi que l'accès à une information équitable. Financer des interprètes ou des services spécialisés. Faciliter les conditions alternatives liées à l'adresse de référence.
 - 3) Développer des stratégies spécifiques et adaptées en lien avec la prise en charge des MENA et des enfants des rues avec des problèmes d'assuétudes. Soutenir les propositions des acteurs bruxellois sur ce volet (cfr Crebis/GT MENA CLSS).
 - Pour les centres de recherche et le monde académique :
 - 1) Renforcer la sensibilisation et la formation des futurs acteurs psycho-sociaux et médicaux sur ces aspects spécifiques que sont les besoins de santé pour les personnes en exil, en ce compris les problèmes de santé mentale et d'addictions. Inscrire la prise en charge de ce public dans la formation de base.

- 2) Améliorer la connaissance épidémiologique du public en situation d'exil et de migration. Inviter les centres d'expertises à se saisir de la question et à visibiliser le phénomène pour mieux l'accompagner.

Proposition d'un modèle belge priorisant la santé dans la prise en charge des infractions liées aux drogues

La féda bxl a publié une [« proposition d'un modèle belge priorisant la santé dans la prise en charge des infractions liées aux drogues »](#). Cette proposition exprime une volonté de remettre la santé au cœur des politiques drogues. Elle propose l'ébauche d'une filière social-santé complémentaire au cadre pénal actuel, qui domine encore et toujours la politique drogues menée en Belgique.

Afin d'assurer une meilleure efficacité de la politique drogues et des budgets investis à cet effet, il semble nécessaire de redéfinir les objectifs et les moyens d'une telle politique. Vu l'inefficacité de la répression à juguler l'usage de drogues en général, il conviendrait de déplacer l'objectif vers une maîtrise, voire une diminution de l'usage problématique plutôt que de rechercher la disparition de tout usage, quel qu'il soit. Cela impliquerait donc d'opérer un discernement entre personnes consommatrices qui sont à risque d'usage problématique ou qui présentent déjà un tel usage, et celles pour qui ce n'est pas le cas. Plutôt que de réprimer les personnes qui rencontrent des problèmes sans toutefois forcément en poser à autrui, il serait préférable, selon les cas, soit de les informer des réflexes de prévention et/ou de réduction des risques ainsi que des ressources proches d'accompagnement et de soins, soit de leur proposer de manière plus définie une prise en charge en fonction de leurs besoins.

Une telle approche permet d'une part d'évaluer les usages de drogues existants, tant individuellement que sur le plan sociétal, de détecter plus tôt qu'actuellement les personnes présentant un risque ou une tendance à l'usage problématique, et de faire entrer ces personnes en contact avec les services adéquats de manière plus précoce. Elle permet également de mettre en application une volonté politique affichée depuis longtemps et encore présente dans l'actuel accord de gouvernement, sans qu'elle ait jamais réellement été mise en pratique : réprimer lorsque c'est nécessaire, mais garder la répression et la sanction comme un dernier recours, lorsque toutes les autres approches ont échoué.

Femmes*, genre et assuétudes : Synthèse des constats de terrain et recommandations de la féda bxl

Suite au travail d'échange et de réflexion mené au sein du GT « Femmes*, genre et assuétudes », la féda bxl a publié : [« Femmes*, genre et assuétudes : Synthèse des constats de terrain et recommandations de la féda bxl »](#) (voir supra).

Pour une réglementation du cannabis en Belgique

La féda bxl asbl a mis à jour et re-publié le document intitulé « [Pour une réglementation du cannabis en Belgique](#) », où elle dénonce notamment le manque d'ambition des gouvernements successifs à s'emparer de cette question et plaide pour un changement de cap des politiques menées ces dernières décennies en la matière.

Au-delà de ces constats, la fédération propose plusieurs clés pour envisager de sortir du paradigme de l'interdiction légale. Elle appelle l'État à décriminaliser l'usage du cannabis et à créer une filière légale et contrôlée du cannabis pour reprendre le contrôle de la situation, dans une perspective de santé publique.

Comparatif des programmes politiques

La féda bxl a rassemblé dans le document « [Comparatif des programmes électoraux 2024 sur les thématiques drogues](#) », les passages des programmes des partis politiques portant sur les thématiques drogues/addictions/alcool/tabac/jeux...

Communication sectorielle

Le renforcement de la visibilité de la fédération, des activités et du travail du secteur, ainsi que la sensibilisation des politiques et des citoyen-ne-s aux problématiques sociales et sanitaires liées à l'usage de drogues, occupent toujours une place importante dans les missions de la féda bxl.

Alexis Jurdant, chargé de communication, est en charge de celle-ci. Il assure notamment la gestion, la mise à jour et l'animation de nos sites web (<https://fedabxl.be/fr/>, <https://stop1921.be/>, <https://unhappybirthday.be/>, <https://drugsandsociety.be/>, <https://reductiondesrisques.be/>, <https://supportdontpunish.be> ...), la réalisation et la diffusion de la lettre mensuelle d'information de la féda bxl, ainsi qu'une présence sur les réseaux sociaux Facebook, LinkedIn et Bluesky.

Ce dernier mois, la féda bxl a choisi d'investir également le réseau social Instagram, mais de délaisser le réseau social X/Twitter.

Notre site web

Le site web de la féda bxl (<http://fedabxl.be>) est notre outil central de communication.

Année	Nombre de visites	Pages vues
2024	64 668	105 542
2023	65 533	108 421

2022	56 255	77 735
2021	48 997	76 996
2020	51 849	83 279
2019	54 066	90 517
2018	42 747	73 452
2017	30 549	55 526
2016	27 505	50 033
2015	17 843	15 410

Année	Nombre d'articles publiés	Nombre d'événements publiés	Formations
2024	381	95	41
2023	345	102	28
2022	269	101	33
2021	255	101	29
2020	242	52	22
2019	227	87	21
2018	265	82	18
2017	266	90	11
2016	317	123	23
2015	279	58	18

Newsletter mensuelle

La newsletter mensuelle de la féda bxl délivre plus d'informations spécifiques sur les derniers événements ou les dernières activités du secteur, dont, entre autres, l'agenda des conférences, les formations, les offres d'emploi, les publications et la revue de presse internationale.

Les abonnés à cette lettre sont des travailleur·euse·s bruxellois·e·s, des associations membres ou des personnes directement concernées par les spécificités du secteur.

Ces dernières années, nous constatons une stagnation du nombre d'abonné·e·s à notre lettre d'info, visiblement, au profit des réseaux sociaux et de notre site web. On observe cependant, un renouvellement continu des personnes abonnées à notre newsletter.

	Nombre d'abonnés
Février 2025	853
Mars 2024	833
Février 2023	803
Février 2022	791
Mars 2021	813
Mars 2020	827

2019	811
2018	724
2017	674
2016	648
2015	578

Réseaux sociaux

Notre fédération est présente depuis plus de 11 ans (depuis 2013) sur différents réseaux sociaux, afin de donner plus de visibilité aux questions liées à la santé, aux drogues et aux addictions et d'aller également plus vers le grand public. Les personnes qui le souhaitent peuvent ainsi suivre l'actualité du secteur depuis leur réseau social habituel. Connectés à d'autres organismes sur ces canaux, ils deviennent à leur tour sources d'informations et de partages.

Le nombre de personnes recevant les actualités du secteur via ces canaux est plus important que celui qui reçoit la lettre d'information périodique : soit **4 565 abonnés cumulés** (contre 3 897 en 2024 et 3 493 en 2023) qui reçoivent au jour le jour les informations partagées (chiffres au 17/02/2025).

Facebook

facebook.com/fedabxl

	Facebook
Février 2025	1 921
Mars 2024	1 877
Février 2023	1 778
Février 2022	1 621
Mars 2021	1 522
Mars 2020	1 267
Mars 2019	1 156
Mars 2018	802
Mars 2017	576

LinkedIn

linkedin.com/company/feda-bxl-asbl

	LinkedIn
Février 2025	1 247
Mars 2024	919
Février 2023	618

Février 2022	455
Mars 2021	353
Mars 2020	285
Mars 2019	224
Mars 2018	200
Mars 2017	151

Bluesky

<https://bsky.app/profile/fedabxl.be>

	Bluesky
Février 2025	175

Instagram

<https://www.instagram.com/fedabxl/>

	Instagram
Février 2025	188

Twitter / X

twitter.com/fedabxl

	Twitter / X
Février 2025	1 034
Mars 2024	1 101
Février 2023	1 097
Février 2022	1 075
Mars 2021	1 034
Mars 2020	957
Mars 2019	883
Mars 2018	787
Mars 2017	598

Autres réseaux sociaux

Notre chaîne **YouTube** rassemble les enregistrements vidéos de nos derniers événements et campagnes, ainsi que les enregistrements de nos webinaires « Live sessions » / Midis de la féda bxl. Ces vidéos sont accessibles sur <https://www.youtube.com/@fedabxl>.

Revue de presse / revue de web

La « revue de presse / revue de web » en ligne a été mise en place et est hébergée directement sur le site à l'adresse <http://fedabxl.be/fr/revue/>.

Celle-ci permet d'épingler les informations belges et internationales estimées pertinentes. Toutes les entrées sont associées à des mots clés, ce qui permet de constituer des dossiers thématiques au fil du temps.

Belgique

Campagnes

Campagne « Support Don't Punish »

Comme chaque année, la féda bxl a pris part à la campagne « Support Don't Punish. – Soutenez. Ne punissez pas. ».

Pour rappel, l'action Support Don't Punish est une [campagne mondiale de plaidoyer](#) en faveur de politiques en matière de drogues fondées sur la promotion de la santé et le respect des droits humains.

Dans le cadre de l'[action 2024](#), Modus Vivendi ASBL et ses partenaires, dont la féda bxl, qui a pris une part active dans l'organisation et le soutien, ont proposé un rassemblement le 26 juin 2024 dans le centre de Bruxelles. Une carte blanche « [#SupportDontPunish : Une politique drogues efficace passera par l'innovation et la justice sociale](#) », cosignée par l'ensemble des partenaires autour de Support Don't Punish, dont la féda bxl, a également été publiée dans la Libre Belgique et dans le Knack.

En 2024 la féda bxl a apporté son soutien à la campagne belge en contribuant à la réalisation d'un site web bilingue (FR/NL) et prenant à sa charge l'hébergement et la maintenance du site web : <https://www.supportdontpunish.be/>

Unhappy Birthday

À l'occasion du centenaire de la « loi drogues » en 2021, la féda bxl, en association avec d'autres organisations a animé une vaste campagne de communication et de sensibilisation autour du slogan « Unhappy Birthday ». Un site web spécifique a été développé <https://unhappybirthday.be>, ainsi qu'une série de vidéos et de textes qui témoignent de l'inadéquation de la loi de 1921 avec les réalités de la société d'aujourd'hui. Les préparatifs, prises de contacts, réalisations graphiques ont été faites en 2020 afin de pouvoir lancer la campagne dès la date anniversaire de la « loi drogues », à savoir, le 24 février 2021. La campagne s'est déroulée tout au long de l'année 2021.

Le site web de la campagne Unhappy Birthday a totalisé 9 742 visites et 17 982 pages vues entre février 2021 et février 2022, l'année de la campagne.

Le site restant une source d'information et de sensibilisation de qualité, continue à être promu et maintenu. Entre février 2022 et février 2023, le site a totalisé 4 458 visites et 6 920 pages vues. De mars 2023 à mars 2024, le site a totalisé 6 264 visites et 8 460 pages vues. De mars 2024 à février 2025, le site a totalisé 4 498 visites et 5 583 pages vues.

Campagne et plateforme associative #STOP1921

La campagne STOP1921 est actuellement en pause, même si, la féda bxl assure toujours la maintenance et la gestion du contenu du site web www.stop1921.be.

Elle assure également la présence de la campagne sur les réseaux sociaux au travers de partage de publications qui suivent le message de la campagne : www.facebook.com/stop1921 et twitter.com/stop1921 ; elle coordonne aussi la diffusion de lettres d'information occasionnelles.

au	18/03/2021	17/02/2022	01/02/2023	19/03/2024	10/2/2025
Facebook	1 500	1 632	1 659	1 654	1 668
Twitter/X	237	341	345	328	304
Newsletter	937	986	999	988	988

Comités d'accompagnement

Le Service des Programmes de Recherches de la Politique scientifique fédérale (BELSPO) organise le Programme fédéral Drogues. Par les recherches scientifiques qu'il met en œuvre, ce programme appuie la Politique intégrale et intégrée en matière de drogues dont s'est dotée la Belgique le 25 janvier 2010, dans le cadre de la mise en œuvre de la Note de politique fédérale Drogues de 2001. L'une des priorités de cette politique globale et intégrée est de s'appuyer sur l'expertise et les connaissances scientifiques en vue de fonder la prise de décision.

Chaque année, la cellule « Recherche et information scientifique » de la Cellule Générale de Politique Drogues (CGPD), organe chargé de la mise en œuvre de la politique belge en matière de drogues, fixe un plan de travail et des thématiques devant faire l'objet de recherches. Le BELSPO met en place des appels à projets destinés aux centres de recherche, et assure ensuite leur suivi lors de leur réalisation.

En 2024, la féda bxl a intégré les différents comités d'accompagnement des projets suivants :

Projet BENZO CARE :

La féda bxl a participé au comité de suivi du projet [BENZO CARE](#) : « Persons with a BENZOdiazepine/Z-drugs use disorder in mental health CARE » qui a pour principal objectif d'établir des recommandations politiques sur les somnifères et les calmants (benzodiazépines et Z-drugs), et plus particulièrement :

- d'étudier l'accessibilité des soins de santé mentale pour les personnes atteintes d'un trouble de la consommation lié aux BZD/Z ;
- d'analyser les expériences et les perceptions des professionnels sur le trouble de la consommation de BZD/Z (besoins, lacunes, obstacles, facilitateurs) ;

- d'étudier les expériences et les perceptions des usagers (rétablis) de ces services (besoins, lacunes, obstacles, facilitateurs), un traitement adapté doit tenir compte des expériences subjectives ;
- d'explorer et comprendre le rôle ambigu des BZD/Z dans le secteur des soins de santé mentale ;
- d'élaborer des recommandations politiques solides, adaptées et réalisables.

Le [rapport final](#) a été publié en 2024.

Projet SUMHIT

La féda bxl a participé au comité de suivi du [projet SUMHIT](#) : « Substance Use and Mental Health care InTegration », qui est une étude des réseaux de services en santé mentale et en problématique d'usage de substances en Belgique, de leur accessibilité, et des besoins des usagers.

Le projet est centré sur des questions de recherche sur trois niveaux d'étude :

- au niveau des individus, il vise à évaluer les besoins en santé mentale, rencontrés ou non, des personnes confrontées à des usages problématiques de substances, leur accès aux services génériques ou spécialisés et l'utilisation qu'ils en font, et leurs expériences en termes de trajectoire de soins ;
- au niveau des services, il vise à évaluer les expériences de professionnels de l'ensemble des types de services génériques et spécialisés, en particulier avec les personnes ayant des problèmes d'usage de substances et d'autres besoins de santé mentale ; il vise aussi à examiner la disponibilité et l'accessibilité de services pour ces profils spécifiques d'usagers ;
- au niveau des réseaux de services et du système de soins dans son ensemble, il vise à évaluer la collaboration / l'intégration des services spécialisés au sein des réseaux de services génériques en santé mentale et à examiner les mécanismes systémiques (en termes de financement, d'offre de services et de gouvernance) qui facilitent ou entravent cette collaboration.

Les [résultats de ce projet](#) ont été publiés en 2024.

Projet OMER-BE

La féda bxl collabore au comité de suivi du [projet OMER-BE](#) : « Mesure des résultats et évaluation comme pratique courante dans les services de traitement de l'alcoolisme et autres toxicomanies en Belgique ».

L'objectif principal de cette étude est :

- d'établir et de mettre en œuvre une méthodologie pour la mesure systématique des PROMs et PREMs, basée sur un instrument récemment développé et validé au niveau international (ICHOM Standard Set for Addictions, 2020) ;
- de mesurer et de comparer les indicateurs de rétablissement entre les différentes modalités de traitement et cartographier leur évolution pendant et après le traitement. De cette manière, le projet veut également mettre en lumière la manière dont les

personnes en voie de rétablissement utilisent les différentes ressources dans ces contextes.

Cette étude sera la première étude de cohorte belge à examiner les résultats des traitements liés à la consommation d'alcool et de drogue du point de vue du rétablissement. Les conclusions de l'étude fourniront aux prestataires de soin et aux décideurs politiques un point de référence afin de comparer et d'améliorer les services de santé, ainsi que des informations pertinentes sur "ce qui marche" pour le traitement des problèmes liés à la consommation de substances.

Les résultats de ce projet sont en cours de publication.

Projet REv-DRoom

La féda bxl prend part au comité de suivi du [projet REv-DRoom](#) : " Rebuilding Evidence on Drug Rooms ".

Depuis plus de 35 ans d'existence internationale de Salles de Consommation à Moindre Risque (SCMR), de nombreuses preuves scientifiques ont été accumulées à propos de leurs effets. Malgré la quantité d'études réalisées, plusieurs revues de littérature indiquent que la qualité des preuves scientifiques est modérée. Une grande partie des évidences proviennent d'études observationnelles et transversales, effectuées hors d'Europe, malgré le fait que la majorité des SCMR soient établies en Europe.

C'est en considérant ce contexte que l'étude REVE-DROOM inclut une étude principale accompagnée d'une suite d'actions de recherche complémentaires visant à évaluer les deux SCMR qui sont aujourd'hui établies en Belgique ("Sâf ti", ouverte à Liège en 2018 ; et "Gate", ouverte à Bruxelles en 2022), ainsi que deux sites contrôle dans des zones urbaines similaires, soit les environs des MASS d'Anvers et de Gand.

L'étude principale consistera en une expérimentation naturelle, longitudinale et comparative.

Les actions de recherche complémentaires comprennent : (1) une étude environnementale des sites, tant les zones témoin que les zones contrôle, (2) une exploration en profondeur des personnes qui utilisent des drogues (PUD) (à risque) et de leurs trajectoires de rétablissement dans le cadre d'une recherche-action communautaire avec des pairs-chercheurs, (3) une analyse coûts-bénéfices des SCMR en comparaison avec les MASS et d'autres services de réduction des risques, et (4) un examen du cadre légal et de gestion des SCMR existantes.

Le but de cette étude est de :

- renforcer les connaissances sur l'efficacité potentielle des SCMR, non seulement pour réduire les conséquences néfastes de l'usage de drogues pour les individus concernés et la société, mais également en tant que stratégie-clé en vue de soutenir le rétablissement personnel des PUD les plus à risque et les plus marginalisés socialement.
- réélaborer les évidences scientifiques en tenant compte du contexte de l'usage de drogues qui est en perpétuelle évolution.
- fournir des recommandations aux institutions concernées et aux autorités quant aux cadres scientifique, légal, et managérial des SCMR en vue d'optimiser leurs effets sur la santé et la sécurité publiques.

- clarifier le statut légal des SCMR en Belgique.
- suggérer, potentiellement, des solutions organisationnelles qui pourraient également être envisagées ailleurs.
- avoir un impact majeur sur la santé et la qualité de vie de la population générale, car on sait que les SCMR n'agissent pas seulement sur la santé et la qualité de vie des usagers, mais aussi contribuent à améliorer la qualité de vie de tous les résidents de quartiers souvent socialement défavorisés.

Revue « Drogues Santé Prévention »

Alexis Jurdant représente la féda bxl dans le comité d'accompagnement de la [revue « Drogues Santé Prévention »](#) éditée par Prospective Jeunesse asbl.

Plusieurs numéros ont été publiés en 2024 :

- N° 105 : Après les élections... Quelles pistes pour la législature 2024-2029 ?
- N° 106 : Promotion de la santé : entre force des principes et contraintes du réel.
- N° 107 : Une éducation positive aux drogues.

XTC-Expo de Gand

Gand a été la première ville belge à accueillir une [XTC-Expo](#), organisée par SMART on Drugs en collaboration avec plusieurs partenaires (partenaires académiques, Poppi Drug Museum à Amsterdam, etc.).

Cette exposition, pour laquelle la féda a organisé une visite francophone, offrait une occasion unique aux participant·e·s et aux parties prenantes de réfléchir activement au phénomène de la drogue.

En effet, les participant·e·s étaient invité·e·s à réfléchir à trois scénarios, soit trois points de vente dans lesquels l'XTC est introduit sur le marché légal : un magasin spécialisé d'XTC, une pharmacie et un club. Le quatrième lieu représente la situation telle qu'elle est actuellement : la production et le commerce illégal.

Les participant·e·s étaient invité·e·s à évaluer les différentes situations via une enquête. Les résultats de la recherche seront analysés par l'Institut de recherche sociale sur les drogues de l'Université de Gand et le groupe de recherche Crime & Society de la Vrije Universiteit Brussel, puis partagés avec les décideur·se·s politiques et le grand public.

Dans une autre salle, les visiteur·se·s étaient informé·e·s des risques liés à la consommation d'ecstasy, des dommages environnementaux causés par les laboratoires illégaux d'ecstasy, des stratégies de prévention et de réduction des risques en matière de drogue, telles que le « drug checking », et des modèles de politique en matière de drogues dans d'autres pays.

Rédaction d'articles, cartes blanches, etc.

La féda bxl a (co-)rédigé et / ou (co-)signé différents articles, cartes blanches, communiqués de presse et pétitions :

- Le communiqué de presse du 11 janvier, « [Prisons : toute personne détenue doit avoir accès au dépistage et au traitement de l'hépatite C, quel que soit son statut](#) » de la Ligue des droits humains, d' I.Care et Réseau Hépatite C-Bruxelles. Ce communiqué dénonce le fait que les personnes en détention préventive n'ont pas droit à l'accès aux soins concernant l'hépatite C.
- Le communiqué de presse de la Cellule de Réflexion École-Police du 15 mars « [Fouiller les élèves, une pratique néfaste](#) » qui dénonce la pratique anxiogène et problématique des fouilles collectives d'élèves.
- Le communiqué de presse du 26 mars de la Ligue des droits humains et de la Fidex (Fédération bruxelloise des institutions pour détenus et Ex-détenus) « [Le système carcéral belge : anatomie d'une chute](#) » dénonçant la solution proposée par les autorités politiques pour faire face à la surpopulation carcérale, d'avoir recours aux congés pénitentiaires prolongés.
- La carte blanche « [La politique des hotspots à Bruxelles est contre-productive et met en danger les personnes les plus précarisées](#) » a été publiée dans [La Libre le 5 avril](#), afin de dénoncer les mesures prises avec la création de 15 zones de déploiement prioritaires, dites « hotspots », dont la perception immédiate d'amendes pour possession ou consommation de drogues, l'autorisation de contrôles d'identité systématiques ainsi que la saisie d'objets qui facilitent la consommation de drogues.
- La féda bxl a rejoint un collectif d'associations en cosignant la carte blanche « [Un accueil digne, ici et maintenant pour les demandeurs d'asile palestiniens](#) », carte blanche publiée sur le site web du [Soir le 16 mai](#).
- Fin mai, la féda bxl a signé la lettre ouverte « [Tout le monde doit avoir accès aux services essentiels sans passer nécessairement par le numérique](#) » adressée à la Commission européenne, au Conseil de l'UE et au Parlement européen.
- [Le Soir a publié le 4 juin](#) la carte blanche « [Nous avons consommé des drogues illégales](#) » où des artistes ou académiques, issus de la magistrature ou du milieu médical, déclarent avoir consommé des drogues illégales, et entendent, par cet acte de désobéissance civile, ouvrir un débat urgent et nécessaire sur l'élaboration d'une politique de santé publique susceptible de minimiser les risques liés à ces consommations pour les individus et pour la société.
- Le 25 juin, une carte blanche « [#SupportDontPunish : Une politique drogues efficace passera par l'innovation et la justice sociale](#) », cosignée par l'ensemble des partenaires autour de Support Don't Punish, dont la féda bxl, a été publiée dans la Libre Belgique et dans le Knack.

- La féda bxl a cosigné la carte blanche « [Les mesures de l'Arizona pour lutter contre la surpopulation carcérale : un naufrage à éviter !](#) » publiée dans [La Libre du 24 octobre](#). Cette carte blanche dénonce la proposition de l'Arizona de construire toujours plus de prisons et de rendre encore plus difficile l'accès à la libération conditionnelle.
- La féda bxl a signé, avec plus de 80 acteurs issus du secteur non-marchand, la carte blanche « [Il est temps pour le non-marchand !](#) » pour rappeler l'urgence de redéfinir des politiques garantissant que la santé et le bien-être de la population ne soient plus soumis à des impératifs économiques à courte vue, mettant à mal le cœur de la mission de services à la population.
- Stéphane Leclercq a répondu à une interview de la Dernière Heure sur « [Les psychotropes pour soigner les maladies mentales : « Une révolution très prometteuse !](#) », article qui a été publié le 11 novembre.
- Le communiqué de presse de la féda bxl du 4 décembre : « [Accès au matériel stérile en danger](#) » qui, à cause de l'absence de gouvernement et de prise de décision sur la reconduction de certaines lignes budgétaires, entraîne un arrêt de l'accès au matériel stérile d'injection, à partir du 1^{er} janvier 2025, qui risque de conduire à une crise sociosanitaire en termes de transmission du VIH, des hépatites et de l'accompagnement social des publics à risque, en Région de Bruxelles-Capitale.
- Suite à cela, 360 associations, dont la féda bxl, ont lancé un appel urgent aux autorités concernant le secteur non-marchand avec la carte blanche, publiée dans [La Libre du 9 décembre](#), « [Autorités bruxelloises, évitez à la population de payer les conséquences de votre inaction](#) » qui dénonce l'absence de perspectives qui entourent le financement d'une part importante de leurs actions dès le 1^{er} janvier 2025, à cause des négociations pour former un gouvernement bruxellois qui s'éternise. Le Vif a également relayé l'information avec l'article « Le secteur associatif bruxellois menacé par la crise politique : « Nous sommes structurellement en déficit » ».

International

Revue Addiction(s)

Fin 2016, la Fédération française Addiction a lancé une nouvelle revue annuelle : [Addiction\(s\) : recherche\(s\) et pratique\(s\)](#), en collaboration avec plusieurs partenaires francophones : la féda bxl, la FEDITO Wallonne, l'Association des Intervenants en Dépendance du Québec (AIDQ), le Groupement Romand d'Études des Addictions (GREAA) suisse, la Recherche et Intervention sur les Substances Psychoactives (RISQ) du Québec et le Suchtverband Lëtzebuerg asbl du Luxembourg.

Depuis lors, la féda bxl a intégré le comité éditorial de cette revue francophone internationale annuelle et les revues suivantes ont été publiées :

- n° 1 : [« Réduire les risques »](#) ;
- n° 2 : [« Consommateurs – Usagers de soins – Citoyens »](#) ;
- n° 3 : [« Régulation\(s\) : conjuguer intérêts et associer les compétences »](#) ;
- n° 4 : [« Ar-ti-cu-lez ! - Addictions : La rencontre interdisciplinaire – intersectorielle - internationale »](#) ;
- n° 5 : [« Santé – Justice : Ambiguïtés et Bricolage »](#) ;
- n° 6 : [« Crises : opportunités et adaptations »](#) ;
- n° 7 : [« Pour une approche écologique de la santé mentale en addictologie »](#) ;
- N° 8 : [“Visibles, invisibles : les usages de drogues au croisement des regards”](#).

Conférence Happy Hours

La féda bxl collabore, avec la FEDITO Wallonne, AIDQ (Québec), ARCUS (Luxembourg), la Croix-Bleue romande (Suisse), la Fédération Addiction (France), le GREAA (Suisse) et Univers Santé asbl, c'est-à-dire les associations porteuses des « mois sans alcool » (Dry January / Tournée Minérale), afin d'aider à promouvoir cette campagne de sensibilisation.

Un webinaire s'est tenu le 17 janvier afin de répondre à différentes questions sur Happy Hours : la conférence de la Tournée Minérale / Dry January : « Pause Alcool : pourquoi et comment ? ».

Conférence Dealing with Drugs – cities and the quest for regulation

La Conférence « Dealing with Drugs » a été organisée du 25 au 27 janvier, par la mairesse d'Amsterdam, Femke Halsema, dans le but d'explorer comment, et non pas si, une régulation plus poussée du marché des drogues peut apporter une solution, et quelles mesures peuvent être prises pour une approche plus réaliste de la politique en matière de drogues. De nombreuses villes, gouvernements, scientifiques et praticiens du monde entier partagent ce point de vue d'une réglementation raisonnable des drogues et sont prêts à explorer les possibilités ensemble.

De nombreux·se·s villes, gouvernements, scientifiques et praticien·ne·s du monde entier ont été réuni·e·s pour étudier comment une réglementation légale et raisonnable des substances pourrait fonctionner. Avant, pendant et après la conférence, la mairesse et son équipe se sont entretenus avec de nombreux expert·e·s dans le domaine de la politique des drogues, afin de former une coalition croissante de villes, de scientifiques, d'ONG et de praticien·ne·s qui partagent leurs connaissances et leurs expériences, et défendre leurs objectifs communs. Amsterdam conçoit des plans pour des expériences locales, et avec l'aide des réseaux de villes, des connexions aux niveaux national et international. Le tout pour être en mesure de franchir ensemble les étapes vers une politique des drogues plus rationnelle.

Stéphane Leclercq y a participé et a pu visiter les services de Jellinek.

Cette conférence a permis la publication du Manifesto « Dealing with Drugs », qui soutient l'objectif d'Amsterdam d'explorer la régulation légale des substances.

Elle a également permis à Stéphane Leclercq de rencontrer une délégation canadienne et des projets hollandais afin de préparer le 4ème Sommet International des fédérations francophones qui s'est déroulé à Morges (Suisse) les 14 et 15 novembre 2024 (voir ci-dessous).

Cet événement a bénéficié d'une subvention complémentaire de la Cocof, un rapport d'activité spécifique a été rédigé.

Congrès de la Fédération Addiction

Le 13ème Congrès de la Fédération Addiction a eu lieu à Bordeaux les 13 et 14 juin, sur le thème « Addictions et sciences : mieux comprendre pour mieux accompagner » avec ce programme.

Comme chaque année, ce Congrès a réuni plus d'un millier de participant·e·s issu·e·s du secteur social, médico-social et sanitaire. Au-delà des spécialistes, il a rassemblé, entre autres, des professionnel·le·s de l'éducation, de l'insertion, de la petite enfance, de la justice

et du monde du travail. Il permet aux équipes de promouvoir leur expertise et leur savoir-faire et de s'inscrire dans le réseau européen de professionnel·le·s de la santé et particulièrement dans le domaine de l'addictologie.

Stéphane Leclercq y a participé, ce qui a encore renforcé les liens et projets établis avec la Fédération Addiction française, et il a pu y rencontrer les directions des fédérations francophones afin d'organiser le 4ème Sommet international des fédérations francophones (voir ci-dessous).

Cet événement a bénéficié d'une subvention complémentaire de la Cocof, un rapport d'activité spécifique a été rédigé.

Réseau des directions générales des fédérations francophones

Suite au 3ème Sommet international des fédérations francophones belges, canadienne, française, luxembourgeoise et suisse, intitulé « Drogues, santé et justice » qui s'est tenu le mardi 27 septembre 2022 lors de la Semaine « Drogues, Dépendances & Société », un Réseau des directions générales des fédérations francophones (dont la féda bxl) s'est mis en place et s'est réuni plusieurs fois aussi bien en ligne que lors d'événements communs, afin, entre autres, d'organiser le [4ème Sommet international des fédérations francophones](#).

Sommet international des fédérations francophones

Ce Sommet est organisé tous les deux ans par le Réseau des directions générales des fédérations francophones des addictions de Belgique, du Canada, de France, du Luxembourg et de Suisse, et le [4ème Sommet international des fédérations francophones](#) s'est tenu à Morges en Suisse, le 14 novembre 2024.

Sous le thème repris de la revue « Addiction(s) : recherche et pratique » n° 8, « Visible/invisible : Les usages de drogues au croisement des regards », il a questionné la réalité sociale des consommations : « [Consommation de drogues dans l'espace public : circulez y a rien à voir !](#) ». Son objectif était de [lever le tabou sur la drogue](#), harmoniser les politiques et adopter le « [Manifeste de Lausanne](#) » (voir ci-dessous).

Le programme était composé de tables rondes internationales entrecoupées de moments conviviaux de rencontres et d'échanges, auxquels Stéphane Leclercq et des travailleur·euse·s d'associations membres de la féda ont participé, dont Valérie Deckmyn du Centre médical Enaden, Eric Husson du Projet Lama, Edgar Szoc de Prospective Jeunesse

et Miguel Blanco du Clip radio de Dune. Une visite de la nouvelle salle de consommation à moindre risque de Lausanne a également été organisée.

Ce Sommet a accueilli environ 200 personnes issues des fédérations de professionnel·les·s des addictions des différents pays partenaires : Suisse, Belgique, Canada, France et Luxembourg.

Cet événement a bénéficié d'une subvention complémentaire de la Cocof, un rapport d'activité spécifique a été rédigé.

Manifeste de Lausanne

Le 4ème Sommet international des fédérations francophones des addictions a permis la publication du « [Manifeste de Lausanne : Brisons le tabou sur les drogues](#) », plaidoyer commun pour une refonte profonde des politiques liées aux drogues, dans une approche inclusive et progressiste.

Le Manifeste de Lausanne défend 5 principes qui comportent des revendications partagées par les différentes fédérations et qui visent à transformer les politiques liées aux drogues dans une approche pragmatique, progressiste et de respect des droits fondamentaux :

1. Les personnes usagères de drogues sont citoyennes à part entière et doivent être considérées comme telles ;
2. Les prises de parole sur les expériences personnelles de consommation de drogues favorisent la déstigmatisation des usages et permettent de mieux cibler les politiques liées aux drogues ;
3. La consommation au travail ou dans le sport est une pratique privée, mais aussi une question publique ;
4. L'espace public appartient à toutes et tous et doit être pensé pour chacun·e s'y sente bien ;
5. Enfants mineurs, problèmes majeurs : l'accessibilité des mineur·e·s à la prévention, aux soins et à la réduction des risques doit être améliorée.

Échange Bruxelles-Tunisie

Après deux coopérations belgo-tunisiennes en 2016-2018 et 2019-2023 sous le titre « Droits humains et criminalisation de l'usage de drogues : échange d'expériences », la coopération a été reconduite pour la période du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2025.

À cet effet, la féda bxl reçoit un subside de la Cocof afin de mener à bien les visites d'expert·e·s tunisien·ne·s à Bruxelles et l'envoi d'expert·e·s bruxellois·e·s en Tunisie.

En 2024, les rencontres ont été les suivantes :

- l'envoi d'une délégation bruxelloise à Tunis du 2 au 6 décembre, composée de quatre personnes :
 - Mme Céline Deruette de la MASS de Bruxelles ;
 - Dr Marc Devos du Centre médical Enaden ;
 - Dr Denis Hers d'Addictions et du Solbosch ;
 - Mme Pauline Martin du Pilier de Modus Vivendi ;
 - Dr Nathalie Vandenborre de Babel.

Le thème principal de ce séjour était « La prise en charge des personnes souffrant d'addictions ».

Les intervenant·e·s bruxellois·e·s ont d'abord été accueilli·e·s au Complexe sanitaire de Jebel Oust où ils/elles étaient logé·e·s, et auquel appartient le service l'Espoir (Service d'Écoute, de Prévention et de Traitement de la Toxicomanie).

La délégation bruxelloise a participé à diverses réunions sur différents sujets comme « La communauté thérapeutique comme moyen de gestion du trouble d'usage des substances psychoactives » et « L'approche genre et la mixité dans les communautés thérapeutiques ».

Elle a également pris part à une supervision d'un cas clinique présenté par l'équipe L'Espoir et a pu visiter l'hôpital de jour « Tanit Recovery » situé à l'hôpital psychiatrique Razi. Cet hôpital de jour est dédié à la prise en charge des femmes usagères de substances psychoactives.

- l'accueil d'une délégation tunisienne à Bruxelles est prévue du 21 au 25 avril 2025, et devrait porter sur les visites de Dune, Transit, MASS et du Piler pour approfondir les questions en rapport avec l'approche genre, ainsi que la visite du Centre médical Enaden où se trouvent des patients sous méthadone.

Un rapport plus détaillé de ces visites sera rédigé.

Un autre subside a été octroyé par Wallonie-Bruxelles International pour soutenir le Centre Espoir en Tunisie pour la période du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2025 et permettre l'engagement d'un poste de psychologue clinicien·ne et d'un poste d'éducateur artistique / animateur d'atelier.

Un rapport spécifique de ses activités sera rédigé.

Projet Learn Addiction

La féda bxl et Le Pélican avaient pris part au projet européen « Learn Addiction » d'une durée de deux ans. Ce projet, cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne, est une initiative de l'UNAD (Réseau espagnol d'assistance aux personnes dépendantes) en collaboration avec DIANOVA Portugal, SANANIM (République tchèque), RHRN (Réseau Roumain de Réduction des Risques), UTRIP (Institut de recherche et de développement Slovène) et la féda bxl.

L'objectif de ce projet était de répondre aux besoins de formation, qui ont été identifiés, des professionnel-le-s du domaine de l'addiction dans l'Union européenne. C'est ainsi que les partenaires ont développé cette plateforme suivant quatre modules :

- la prévention, l'intervention et le traitement des addictions comportementales ;
- la prévention, l'intervention et le traitement des addictions chez les jeunes ;
- la perspective de genre dans la prévention, l'intervention et le traitement des addictions ;
- les normes européennes de qualité en matière de prévention des toxicomanies.

Fin 2019, la première réunion transnationale s'était tenue à Madrid avec des professionnels du secteur addiction des six pays européens partenaires (Belgique, Espagne, Portugal, République tchèque, Roumanie et Slovaquie). Deux personnes du Pélican y avaient participé.

Après d'autres réunions en ligne et des tests simultanés dans les six pays participants, une évaluation de la qualité des modules a été effectuée en vue d'améliorer la plateforme avant sa publication finale.

La première [plateforme de formation en ligne ouverte et multilingue pour les professionnel-le-s dans le domaine des addictions](#) est désormais disponible en sept langues, et le projet s'est terminé en octobre 2021.

Un nouveau projet a été discuté en 2022 et un nouveau subside européen Erasmus+ demandé pour un module supplémentaire sur la réduction des risques, intitulé "e-Learning on Harm Reduction for Addiction Professionals". À l'initiative de l'UNAD (Réseau espagnol d'assistance aux personnes dépendantes), ce projet a pris cours le 1^{er} octobre 2023 pour une période de 30 mois, soit jusqu'au 31 mars 2026, en collaboration avec DIANOVA Portugal, SANANIM (République tchèque), RHRN (Réseau Roumain de Réduction des Risques), UTRIP (Institut de recherche et de développement Slovaque), Notdienst Berlin (Centre de soins d'urgence pour personnes dépendantes ou susceptibles de dépendance de Berlin - Allemagne) et la féda bxl.

Durant l'année 2024, Stéphane Leclercq a participé à une réunion à Madrid concernant la réalisation du projet en général et plus particulièrement, le contenu des cours en ligne. La féda bxl a également corrigé la version française des deux cours en ligne : « Réduction des Risques » et « Réduction des Risques dans la population cible des personnes prenant des stimulants ».

Programme « Mes Choix »

Le programme [Mes Choix](#), anciennement [Alcochoix+](#), offre à la population en situation de risque la possibilité de mettre en place des stratégies pour modifier son comportement afin d'éviter les problèmes liés à la consommation d'alcool.

Ce programme a été développé à l'origine au Québec par la RISQ (Recherche et Intervention sur les Substances psychoactives du Québec) avec l'aide du Ministère québécois de la Santé publique et des Services Sociaux (MSSS) ; ensuite un Consortium International francophone

s'est créé pour permettre d'étendre et d'adapter l'usage de cet outil à d'autres pays. Consortium composé du RISQ (Québec), du GREA (Suisse), de la Fédération Addiction (France) et de la féda bxl, qui a décidé de décliner ce programme pour plusieurs substances et comportements.

La féda bxl a obtenu les droits d'utilisation et de diffusion du programme « « Mes Choix » : auto-gestion et réduction de conduites addictives en lien avec l'alcool, le cannabis et le jeu » pour la Belgique. Elle continue à soutenir Le Pélican dans sa participation aux formations sur ces nouveaux programmes, à soutenir la diffusion du programme en Belgique et participe aux réunions du consortium qui ont permis de développer plusieurs versions PDF interactives des manuels et la version européenne du guide « toutes substances ».

Les travailleurs de l'asbl Le Pélican offrent toujours des formations sur l'[approche « Mes Choix »](#) aux autres professionnel-le-s belges francophones. Toutes les informations, de la présentation à l'offre de formation en passant par l'historique et les pré-requis se trouvent sur le [site du Pélican](#).

Des guides sur l'alcool, le cannabis, les jeux et la drogue sont également disponibles, et les guides continuent à être développés à l'international.

La digitalisation du programme avait débuté en 2020, à laquelle avaient contribué la féda bxl et Le Pélican pour une utilisation future en Belgique mais les perspectives de digitalisation du projet sont en pause faute de moyens, dont un retard du financement principal canadien.

Colloque TDO7

Pour rappel, les Colloques sur le Traitement de la Dépendance aux Opioides (TDO) ont été lancés en 2008 à Montréal ; la FEDITO BXL avait directement fait partie du Comité international d'organisation avec des associations et fédérations marocaines, françaises, québécoises et suisses. Elle a continué à y prendre part pour les colloques qui ont suivi : Paris 2010, Genève 2012, Bruxelles 2014 (organisation), Maroc 2016, et Montréal 2020 qui, pour cause de Covid, a été réorganisé sous forme de six webinaires.

Le Colloque TDO7 a été préparé en 2023, en vue de se tenir au Liban en septembre 2024, puis en mars 2025, mais a malheureusement dû être reporté en raison de la situation géopolitique de la région. Les différents partenaires ont décidé qu'il serait finalement incorporé au Congrès ATHS (Addictions-Toxicomanies-Hépatites-Sida) de Biarritz (France) du 21 au 24 octobre 2025.

L'édition au Liban « TDO8 » est reportée fin 2027-début 2028.

Relations intersectorielles et interassociatives :

Bruxelles

Associatif

- **Inter-Fédération Ambulatoire - IFA**

La féda bxl participe toujours activement aux réunions mensuelles de l'IFA qui est composée des organismes sectoriels de représentation et de coordination agréés par le décret ambulatoire. Ces réunions sont coordonnées par le CBCS (Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique).

Durant l'année 2024, entre autres, deux projets émergés de l'IFA :

- **Projet mutualisation :**

Le projet « Mutualisation d'un support Logiciel(s) Métier(s) en social-santé » a pour objet la mutualisation d'une fonction de support autour de la question du logiciel métier par et pour quatre secteurs ambulatoires actifs en Région Bruxelles-Capitale : les Services de Santé Mentale (SSM), les Centres de Planning Familial (CPF), les Services sociaux (CAP, CASG) et les Services Actifs en Matière de Drogues et Addictions (SAMDA). Ce projet est financé par la Cocof dans le cadre de l'Accord du Non-Marchand et est lancé à l'initiative de quatre fédérations du secteur : la Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale (LBSM), la Fédération Laïque des Centres de Planning Familial (FLCPF), la Fédération des Services sociaux (FdSS) et la féda bxl.

Ce projet qui a débuté en octobre 2024, a pour objectifs d'établir une analyse exhaustive des besoins sous forme de cahier des charges, de proposer des pistes de solution concrètes en réponse à ces besoins, d'établir un ou des cadres de mutualisation entre l'ensemble des services participants.

Pour atteindre ces objectifs, le projet a été divisé en trois phases, dont la première qui concerne la période d'octobre 2024 à février 2025 concerne l'exploration des besoins et analyse des solutions d'usage avec comme objectifs : la rencontre de services membres pour chaque secteur, la constitution du comité de pilotage et d'un pôle « d'experts », la cartographie des parties prenantes bénéficiaires, une première analyse des besoins par secteur à partir de l'existant et au travers de rencontres individuelles, l'identification des questions nécessitant une réflexion en groupe(s) de travail (constitué(s) de travailleurs des services) et la constitution et l'organisation de ces GT.

Les deux phases suivantes qui se dérouleront en 2025, seront développées dans le rapport d'activités 2025.

- **GT Promotion des milieux d'interventions des secteurs ambulatoires :**

Ce GT s'est mis en place en 2024 afin d'échanger entre fédération pour mieux faire connaître le travail ambulatoire dans certaines filières d'études (amélioration de la formation et du recrutement), surtout en médecine générale et en psychiatrie. Plusieurs pistes sont envisagées : des contacts avec l'ARES, les GLEM et les cercles/colloques étudiants, des propositions de stages, de cours pour les assistants en 4ème année de psychiatrie,...

- **Comité de Réseau Régional - CRR**

Le CRR a été mis sur pied en 2010, afin de mettre en œuvre la réforme sur l'ensemble du territoire bruxellois, via des appels à projets pour créer des réseaux dans différentes zones ayant pour objectif de mettre en œuvre cinq fonctions :

- la fonction 1 vise la promotion, la prévention, le dépistage et l'intervention précoces en santé mentale ;
- la fonction 2 vise le déploiement d'équipes d'intervention mobiles qui se déplacent jusqu'au demandeur de soins (à son domicile ou ailleurs, dans son lieu de vie) ;
- la fonction 3 concerne la réhabilitation psychosociale ;
- la fonction 4 regroupe les unités intensives résidentielles (hôpitaux, ...) ;
- la fonction 5 concerne les formes d'habitat spécifique (initiative d'habitat protégé, etc.).

La féda bxl dispose d'un siège, une année sur deux, avec la coordination assuétudes de la PBSM.

- **Bruss'Help**

Depuis 2020, Stéphane Leclercq représente la féda bxl à l'AG de Bruss'Help.

Belgique

IDA asbl

Rocco Vitali, administrateur de la féda bxl, et Stéphane Leclercq siègent au Conseil d'administration de l'asbl iDA, qui regroupe :

- **VAD**
- **féda bxl**
- **Fedito Wallonne**

En 2024, l'asbl iDA a, entre autres, continué à coordonner le projet liaison/urgences qui, pour rappel, concerne la détection et l'intervention brève chez des patient·e·s ayant un problème d'alcool dans les services d'urgence.

Il y a également eu une rencontre avec la Commissaire Nationale aux Drogues.

International

Partenariat francophone

Comme lu précédemment, des échanges réguliers ont lieu toute l'année avec d'autres fédérations francophones afin, notamment, d'éditer la revue Addiction(s), développer le programme «Mes choix», organiser les TDOs et, un Réseau des directions générales des fédérations francophones a été mis en place pour organiser le Sommet International des fédérations francophones (voir supra).

Les principaux partenaires francophones sont :

- Fédération Addiction (France) ;
- GREA (Suisse) ;
- AIDQ (Canada) ;
- FEDITO Wallonne ;
- Suchtverband Lëtzebuerg (Luxembourg).

Relations avec les autorités administratives, politiques et intermédiaires

Bruxelles

Cocof

Le secteur drogues et addictions est bien représenté au Conseil consultatif bruxellois francophone de l'aide aux personnes et de la santé, section services ambulatoires de la Cocof, avec :

- pour les pouvoirs organisateurs : Catherine Van Huyck (membre effectif) et Stéphane Leclercq (membre suppléant) ;
- pour les travailleur·euse·s : Nadine Page (membre suppléant) ;
- pour les usager·ère·s : Christopher Collin (membre effectif) et Christophe Henrion (membre suppléant) ;
- pour les expert·e·s : Rocco Vitali (membre effectif) et François Poncin (membre suppléant).

En décembre, une rencontre s'est tenue entre le service de l'action sociale et de la santé de la Cocof et le secteur des drogues et addictions, concernant la réforme du Décret ambulatoire, la réforme de la Direction d'administration de l'action sociale et de la santé, et la gestion partagée et efficace des agréments et de l'octroi des subventions.

Belgique

Cellule drogues – SPF Santé

La première Réunion Thématique Drogues de la Conférence Interministérielle Santé publique, présidée par le ministre Frank Vandenbroucke, s'était tenue en juillet 2021. À l'issue de celle-ci, qui réunit l'ensemble des Ministres fédéraux, régionaux et communautaires compétents en matière de drogues, tels que les drogues illicites, l'alcool, le tabac et les médicaments psychoactifs, et de jeux de hasard et d'argent, un [communiqué de presse](#) avait été publié, détaillant la liste des thèmes prioritaires :

- Le développement et la mise en œuvre d'une politique interfédérale en matière d'usage nocif de l'alcool ;

- Le développement et la mise en œuvre d'une politique interfédérale en matière de tabac, en vue d'une génération sans tabac ;
- L'élaboration d'un plan politique interfédéral en matière de jeux de hasard et d'argent ;
- La préparation d'une discussion sur la structuration éventuelle des salles de consommation à moindre risque ;
- Une analyse et discussion des éventuelles lacunes, points névralgiques et questions de modifications de la loi drogues de 1921.

En 2022, la Réunion Thématique Drogues (RTD) de la Conférence Interministérielle Santé publique avait approuvé une approche interfédérale pour lutter contre les assuétudes aux jeux de hasard et d'argent, et devrait prendre des décisions stratégiques pour une politique interfédérale sur l'alcool et le tabac. Un [communiqué de presse](#) a été publié et les actions et les mesures concrètes concernant l'alcool et le tabac seront élaborées plus en détail en collaboration avec des experts et la société civile.

Plus généralement, des actions seront également déployées pour renforcer la politique de santé et de sécurité en rapport avec ces substances psychoactives. Tout cela se déroule au sein de la Cellule Générale de Politique en matière de Drogues (CGPD), qui réunit des représentant·e·s de tou·te·s les ministres compétent·es.

Fin 2022, Stéphane Leclercq a participé à l'[avis du Conseil Supérieur de la Santé](#) émettant des recommandations sur la mise à disposition de naloxone aux consommateurs d'opioïdes en Belgique. Le Ministre fédéral de la Santé publique a chargé l'INAMI de suivre ce dossier auprès des compagnies pharmaceutiques.

Début 2023, le Sénat a adopté en séance plénière, une [résolution](#) pour faciliter, entre autres, l'accès à la naloxone. Le [Parlement bruxellois](#) a également voté un [Décret](#) permettant à certaines associations actives dans la réduction des risques de pouvoir acheter, stocker et distribuer – en toute légalité – les médicaments utiles à leurs missions : eau stérile injectable, acide ascorbique ou encore naloxone en spray.

Fin 2023, la Réunion Thématique Drogues (RTD) a approuvé une nouvelle [stratégie interfédérale pour une politique globale et intégrée en matière de drogues](#). Cette stratégie est une réponse à l'évolution du phénomène de la drogue, que la Note Fédérale Drogues de 2001 et la Déclaration Conjointe de 2010 n'abordaient que dans une mesure limitée. Elle s'appliquera à la période 2024-2025 et vise à s'articuler de manière globale et transversale avec les plans déjà existants. Cette nouvelle stratégie interfédérale drogue découle de l'étude scientifique « Évaluation de la politique drogue belge (EVADRUG) » (voir supra).

Les six objectifs stratégiques de cette nouvelle stratégie interfédérale transversale et globale sont les suivants :

1. Promouvoir et protéger la santé et le bien-être.
2. Organiser des soins et des assistances intégrés, multidisciplinaires et axés sur le rétablissement.
3. Lutter contre les risques et les dommages des marchés illégaux de drogues.
4. Lutter contre les risques et les dommages liés aux marchés légaux.
5. Prévoir une stratégie de suivi qualitatif pour la mise en œuvre d'une politique antidrogue intégrale et intégrée.

6. Renforcer davantage la coordination nationale et internationale en vue d'une politique drogue globale et intégrée.

Stéphane Leclercq a été auditionné le 14 avril 2023 par la [Commission des affaires transversales \(COMTRANS\)](#) du Sénat, dans le cadre du rapport d'information sur l'évaluation générale des résultats effectifs de la « loi sur les drogues » du 24 février 1921 quant à l'efficacité des politiques en matière de drogues et plus particulièrement en matière de cannabis. L'enregistrement de l'audition est disponible sur la [chaîne YouTube de la commission](#).

Stéphane Leclercq a également été auditionné à la Commission de la Justice de la Chambre des représentants, concernant la [proposition de loi-cadre instaurant un marché réglementé du cannabis 0134/001](#).

La féda bxl suit l'évolution des débats et des groupes de travail qui ont lieu à la CGPD mais peu de contacts ont eu lieu en 2024, en dehors de l'invitation faite de présenter son avancement lors de la conférence Drugs in Brussels 2024.

Un panel consultatif en soutien à la Cellule Générale de Politique Drogues (CGPD) pour la période de juin 2024 à décembre 2025 a été mis en place. La liste des membres, dont quatre personnes travaillent pour des services membres de la fédération, est la suivante :

- Dominique Lamy – Président
- Bruno Valkeneers
- Catherine Van Huyck
- Tom Decorte
- Evelyn Branswijk
- Pascal Dierens
- Michaël Hogge
- Geert Dom – Co-président
- Jochen Schrooten
- Martin De Duve
- Filip De Sager
- Clémence Lebbe
- Els Plettinckx

La mission du panel consultatif consiste notamment à :

- 1) formuler des conseils sur des questions politiques,
- 2) fournir des feedbacks sur les dossiers en cours et
- 3) signaler les nouveaux développements dans le phénomène liés aux drogues.

Sénat

La féda bxl a été auditionnée par la Commission des affaires transversales du Sénat, dans le cadre du [rapport d'information sur l'évaluation générale des résultats effectifs de la « loi sur les drogues » du 24 février 1921 quant à l'efficacité des politiques en matière de drogues et plus particulièrement en matière de cannabis](#).

Ce [rapport](#) a été présenté et approuvé en séance plénière du Sénat du 19 avril 2024.

International

Commission on Narcotic Drugs

Pour rappel, la Commission des Stupéfiants ou CND (Commission on Narcotic Drugs) est le principal organe de prise de décisions au sein du système international des Nations Unies pour le contrôle des drogues.

Elle est une des branches fonctionnelles du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC). Elle dispose, selon les traités de contrôle des stupéfiants en vigueur, d'importantes fonctions dont notamment la possibilité d'amender les tableaux de stupéfiants établis par les conventions internationales sur les stupéfiants (en 1961) et sur les substances psychotropes (en 1971). La Commission fut créée par le Conseil économique et social des Nations unies dans sa résolution 9(I) du 16 février 1946, remplaçant ainsi le Comité consultatif sur le trafic d'Opium et d'autres drogues dangereuses (Advisory Committee on Traffic in Opium and Other Dangerous Drugs), mis en place par la Société des Nations en décembre 1920. La CND se réunit chaque année à Vienne, en Autriche.

La féda bxl a participé à la 67ème session de la CND et à l'organisation d'une session, le 19 mars 2024 : [« Donner la parole : le rôle de la société civile dans le suivi et l'évaluation de la politique en matière de drogues »](#).

En effet, Stéphane Leclercq a présidé et modéré ce side event qui voulait mettre en avant les arguments suivants : « Les organisations de la société civile jouent un rôle essentiel dans le suivi de la politique en matière de drogues et des services liés aux drogues, en fournissant des informations de terrain qui complètent et élargissent les connaissances générées par les gouvernements et les organisations internationales. En étant plus proches des personnes qui consomment des drogues et en défendant les droits des communautés concernées, elles comblent le fossé entre la politique et la pratique, contribuant ainsi à l'élaboration de politiques de lutte contre la drogue plus efficaces, plus humaines et plus réalistes. Cet événement parallèle a mis en lumière le rôle crucial de la société civile dans le suivi des tendances en matière de drogue et des services liés à la drogue, ainsi que la valeur ajoutée que la société civile apporte au processus d'élaboration des politiques par le biais de ses activités de suivi. Cet événement vise également à souligner l'efficacité de la mise en réseau des organisations de la société civile, en mettant en évidence leur capacité à suivre systématiquement les données essentielles obtenues sur le terrain. »

La participation de la féda bxl à cette Commission reste importante afin de se tenir au courant des prises de décisions au sein du système international des Nations unies pour le contrôle des drogues et d'oeuvrer à une meilleure prise en compte de la société civile dans les institutions internationales.

Ces sessions ont permis la publication du « Global Civil Society Report for the 2024 mid-term review of the Commission on Narcotic Drugs », rapport mondial sur la société civile pour l'examen à mi-parcours 2024 de la CND, qui est le résultat des contributions constructives de plus de 200 ONG de toutes les régions du monde, représentant un large éventail d'expertises et de perspectives sur les questions liées aux drogues et addictions. Il reflète les points de vue divers et parfois divergents des ONG sur divers aspects de la politique en matière de

drogues, tels que les droits de l'homme, la santé publique, le développement, la sécurité et la justice. Il identifie également des tendances claires sur les questions clés sur la voie à suivre, sur la base de l'expérience des acteurs de la société civile.

Civil Society Forum on Drugs in the EU

La féda bxl est membre du Forum de la Société Civile sur les Drogues ([CSFD](#)), groupe d'expert·e·s de la Commission européenne créé en 2007 sur la base du Livre vert de la Commission sur le rôle de la société civile dans la politique drogues dans l'Union Européenne. La féda bxl s'est vue renouveler son statut membre de ce groupe d'expert·e·s pour la période 2024-2027.

L'objectif de la CSFD est de fournir une large plate-forme pour un dialogue structuré entre la Commission et la Société civile européenne qui soutient la formulation et la mise en œuvre de politique drogues par le biais de conseils pratiques. La CSFD suit la [Stratégie de l'UE sur les Drogues 2021-2025](#), qui exige la participation active et significative des organisations de la société civile à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques drogues.

La CSFD envoie régulièrement des appels à contribuer à des études ou des projets pouvant servir d'exemples de bonnes pratiques de la société civile en politique drogues au niveau national ou de cas traitant de défis spécifiques de l'engagement de la société civile.

En mars 2024, la CSFD a publié [CSFD - Position paper on decriminalisation](#), qui émanait d'un groupe d'expert·e·s auprès de la Commission européenne, auquel Stéphane Leclercq et Olivier Taymans avaient participé. Cette note demande la dépénalisation de l'usage de drogues.

Stéphane Leclercq a participé à plusieurs réunions et, en particulier, à la réunion plénière des 11 et 12 décembre qui avait pour ordre du jour : l'élection du Core Group de la CSFD, composé des présidents des groupes de travail, ainsi que du président et du vice-président du Forum ; l'élection d'un nouveau groupe restreint ; une discussion sur la nouvelle structure de la CSFD ; la poursuite des groupes de travail ; les termes de référence.